

Un conservateur allergisant interdit dans certains cosmétiques [1]

21 mars 2017



Il était temps. La **méthylisothiazolinone**, ou MIT, est interdite dans la composition des cosmétiques sans rinçage, dans les 28 pays de l'Union européenne.¹ Cet agent conservateur prolonge la durée d'utilisation des produits.

On en trouve dans des produits pour enfants, des [lingettes](#) [2] nettoyantes, des shampoings, des [gels douche](#) [3]. Mais aussi dans des [produits d'entretien](#) [4] et des [peintures](#) [5]... La méthylisothiazolinone est surtout une **cause d'allergies**. Elle a même été reconnue « allergène de l'année » en 2013.² Elle provoque de plus en plus de maladies de la peau, comme de l'eczéma de contact. Environ 4,1% de nouveaux cas sont déclarés par an.³ La MIT peut même causer des réactions cutanées sans être en contact direct avec le produit.⁴ Il est alors difficile d'éviter les sources d'allergies.

On n'est pas sauvés

L'interdiction concerne uniquement les **cosmétiques sans rinçage**. La MIT reste autorisée dans les produits qui se rincent, comme les gels douche ou les shampoings. Sa concentration maximale devrait être limitée fin 2017. On attend de voir. Mais de toute façon, d'autres composants des produits cosmétiques font toujours polémique. Comme les phtalates et parabènes suspectés d'être des perturbateurs endocriniens et les parfums allergisants.

Quelques gestes simples pour choisir ses cosmétiques

Quelques gestes simples permettent d'acheter des cosmétiques raisonnés.

Les cosmétiques peuvent contenir des ingrédients polémiques. On vous recommande de suivre ces quelques conseils lors de l'achat.

1. Privilégier des cosmétiques labellisés

Les [labels identifient des produits écologiques et/ou biologiques](#) [6]. Ils sont apposés sur les cosmétiques certifiés et interdisent de nombreux produits polémiques pour la santé et l'environnement.



Pots cosmétiques airless

2. Choisir des systèmes « airless »

Faciles à utiliser, les systèmes « airless » limitent le contact du produit avec l'air. Les cosmétiques se conservent alors plus longtemps, naturellement. Ils sont protégés des effets néfastes de l'air : dégradation du produit et contamination par les microorganismes présents à l'extérieur du flacon. Il n'y a donc plus besoin d'ajouter un conservateur au cosmétique.

3. Éviter certains ingrédients

On jette un œil à l'étiquette, que le produit se rince ou non. Dans la liste des ingrédients, dite liste INCI, on évite :

- « méthylisothiazolinone » ;
- « méthylchloroisothiazolinone ».

Il existe d'autres **composants douteux** dans les cosmétiques. Voici en détail les ingrédients [à privilégier ou à éviter](#) [7].

4. Se méfier des mentions « sans »

Certains cosmétiques affichent des mentions « sans ». La question est : **par quoi cette substance a-t-elle été remplacée ?** Une mention « sans » peut cacher un produit controversé pour la santé et l'environnement, comme par exemple des conservateurs.

On se souvient du scandale des **parabènes**. On découvrait en 2004 qu'ils étaient potentiellement cancérigènes. Du coup, les fabricants ont flanqué tous leurs flacons de la mention « sans parabènes ». Et ont remplacé les parabènes par... un autre conservateur : la méthylisothiazolinone. CQFD.

Certes, la recherche avance et permet de faire interdire certains ingrédients toxiques ou de limiter leur concentration dans les produits. Mais il faut rester vigilant lorsqu'on achète un produit qu'on s'étale sur la peau.

¹ [Règlement 2016/1198 de la Commission du 22 juillet 2016](#) [8].

² [History of allergen of the year](#) [9], par l'American Contact Dermatitis Society

³ Augmentation du nombre de dermatites de contact allergiques par an entre 1996 et 2012 en Angleterre, causée par la méthylisothiazolinone ou le mélange méthylisothiazolinone/méthylchloroisothiazolinone, selon [l'étude d'Urwin R. et al, 2015](#) [10].

⁴ Dyrgaard M. et al., 2012, [Airborne exposure to preservative methylisothiazolinone causes severe allergic reactions](#) [11].

Mots-clés :

[Cosmétiques](#) [12]

[santé](#) [13]

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/un-conservateur-allergisant-interdit-dans-certains-cosmetiques-0>

[2] <http://www.ecoconso.be/fr/Les-lingettes-jetables>

[3] <http://www.ecoconso.be/fr/content/quel-savon-choisir-pour-se-laver-au-naturel>

[4] <http://www.ecoconso.be/fr/content/focus-conso-les-produits-dentretien>

[5] <http://www.ecoconso.be/fr/Et-pourquoi-pas-les-peintures>

[6] <http://www.ecoconso.be/fr/Les-labels-pour-cosmetiques>

[7] <http://www.ecoconso.be/fr/Les-etiquettes-sans-prise-de-tete%2C557#ingredients>

[8] <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016R1198&from=FR>

[9] <http://www.contactderm.org/i4a/pages/index.cfm?pageid=3467>

[10] <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25810132>

[11] <http://www.bmj.com/content/345/bmj.e8221>

[12] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/cosmetiques>

[13] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/sante>